

Euthanasie : « La notion de dignité est très à la mode, mais très confuse »

ENTRETIEN. Le philosophe Éric Fiat, spécialiste d'éthique médicale, revient sur les débats violents et souvent mal posés qui entourent le suicide assisté.

Une nouvelle proposition de loi sur l'euthanasie a été examinée à l'Assemblée, rouvrant le débat sur le suicide assisté. © SANDRINE MARTY / Hans Lucas / Hans Lucas via AFP

Propos recueillis par Marion Cocquet
le 13/04/2021

« Une civilisation qui légalise l'euthanasie perd tout droit au respect. » Parue alors que l'Assemblée nationale s'appêtait à débattre du suicide assisté, la tribune de Michel Houellebecq a fait grand bruit. À sa suite, quoiqu'avec plus de mesure, plusieurs médecins ont pris la parole pour mettre en garde contre l'emploi fait, dans ces débats, de la notion de « dignité ». Comment la comprendre ? Les partisans d'une légalisation de l'euthanasie en usent-ils de façon trop désinvolte ?

Le philosophe Éric Fiat, professeur de philosophie à l'université Gustave-Eiffel, est spécialiste de ces questions. Responsable du master d'éthique médicale et hospitalière appliquée et membre du conseil scientifique du département de recherche en bioéthique du Collège des Bernardins, il est notamment l'auteur d'un *Petit Traité de la dignité* (Larousse) et d'un très bel *Ode à la fatigue* (Éditions de l'Observatoire). **Il invite, en l'espèce, à l'effort d'analyse et à l'humilité.**

Le Point : Des médecins spécialisés en soins palliatifs ont récemment fait paraître dans *Le Monde* une tribune qui met en garde contre une légalisation de l'euthanasie. « À toujours évoquer la dignité quand il s'agit de la mort choisie et anticipée, écrivent-ils, on finira par ancrer dans l'inconscient collectif que seule cette façon de mourir est respectable et digne quand on a cessé ou que l'on va bientôt cesser d'être jeune, performant et rentable. » Le terme de « dignité » serait donc piégeux. Qu'en pensez-vous ?

Éric Fiat : Le terme est piégeux, en effet, parce qu'il est à la fois très à la mode et très confus. On soignait jadis au nom de « l'amour du prochain » – à l'Hôtel-Dieu, à la Charité ou à l'hospice des Sœurs du Bon Secours, des établissements à l'entrée desquels était fixé un crucifix. À la même place, on trouve aujourd'hui une « charte du patient hospitalisé » qui dispose que « la personne malade a droit au respect de sa dignité ». Dans *Don Juan*, de même, le mendiant demande l'aumône « pour l'amour de Dieu » – quand les SDF que nous connaissons font la manche au nom de leur dignité. Et c'est au nom de la dignité (*karama*), encore, que nos frères maghrébins ont mené les révolutions des Printemps arabes. La notion est cependant très confuse. Elle conduira certains à militer pour le droit à l'euthanasie, et d'autres contre sa légalisation. En son nom, certains ont défendu le port du voile à l'école et d'autres, son interdiction. **Ce concept est aujourd'hui l'objet d'une invocation plus que d'une définition, d'une instrumentalisation plus que d'une compréhension.** Il est donc urgent d'opérer des distinctions.

Lesquelles ?

La difficulté que notre époque rencontre sur ce sujet vient, je crois, de ce qu'elle balance entre deux sens de la dignité : un sens ontologique et un sens que j'appellerais « postural ».

Le sens ontologique, c'est cette idée que l'homme a, en tant qu'homme, une valeur absolue et inaliénable. *Dignus*, en latin, signifie « qui vaut ». L'homme *vaut* en lui-même et doit être respecté, quels que soient son état, son opinion, son sexe, sa condition, sa conduite même : dès lors, il ne saurait y avoir d'homme indigne, la dignité ne peut se perdre comme on perd ses cheveux, ses dents ou sa virginité. Rappelons que cette idée, qui est devenue la *doxa* aujourd'hui, n'a pas toujours eu cours : dans le monde gréco-romain, la *dignitas* est une charge publique dont sont exclus les femmes, les enfants, les barbares ou les esclaves. Les principaux promoteurs de la conception ontologique me semblent les chrétiens, puis les kantien. Les chrétiens parce que, pour eux tous, les hommes sont faits « à l'image de Dieu et selon sa ressemblance ». Principe qui existait déjà dans le judaïsme, mais auquel le christianisme ajoute l'idée d'incarnation, une incarnation qui se fait non pas sous les traits de la puissance et de la gloire, comme dans les religions païennes, mais dans ceux de la plus pauvre et la plus fragile des chairs. C'est ce que l'on appelle la « kénose » : le Dieu tout-puissant se fait le plus faible, le plus pauvre des hommes afin que ce dernier ne doute pas de sa dignité, puisque le Christ s'est fait son frère.

Et Kant ?

Il a laïcisé cette conception ontologique : notre dignité ne nous vient plus de notre ressemblance avec Dieu, mais de la présence en nous de la même loi morale, source d'émerveillement. « Les choses ont un prix, mais l'homme a une dignité, laquelle est sans degrés ni parties », écrit-il dans les *Fondements de la métaphysique des mœurs*. Pourquoi, alors que le kantisme domine notre monde, sommes-nous cependant capables de dire le matin que tout homme est digne parce qu'il est homme, et le soir qu'untel a perdu toute dignité ?

Parce qu'on se réfère alors **au sens « postural » de la dignité, celui auquel on pense lorsqu'on jugera « très digne » la vieille dame corsetée, sévère et bien mise qui passe dans la rue. L'enterrement où tous sont restés « dignes » est celui où tous se sont tenus.** Il s'agit là d'un sens bourgeois, en somme, où il s'agit d'abord de « se tenir ». Un dictionnaire du début du XIX^e donne ainsi comme synonymes de « dignité », la « retenue », le « maintien », la « décence », la « maîtrise », et comme antonyme le « laisser-aller ». Il s'agit de retenir tout ce qui rappelle un peu trop l'animalité de l'homme. Ses excréments divers : les larmes, les éructations, les excréments. Mais aussi ses affects. Ainsi définie, oui, la dignité peut se perdre et peut avoir des « degrés ». Ce qui conduit le bourgeois – et, je crois, le moderne, qui y ajoute l'idée d'une performance intellectuelle et physique – à réinventer un nouveau « dignitomètre » où celui qui ne se contient plus, qui est indécent ou incontinent, obtient un moins bon score que celui qui est en pleine maîtrise de ses facultés.

Si on ne peut perdre sa dignité, on peut en perdre le sentiment.

Comment articuler ces deux sens ?

C'est la grande question, en effet. Parce que, si on ne peut perdre sa dignité, on peut en perdre le sentiment. Il serait à mon sens extrêmement violent de tirer de la conception ontologique une position arrogante qui consisterait à rétorquer au malade perclus de souffrances, à l'homme humilié : « Tu fais erreur, la dignité ne saurait se perdre. » Le postural, en somme, ne peut être

Peut-il y avoir la moindre désinvolture dans pareille décision ?

Vous avez raison de poser cette question. Je n'imagine pas, en effet, qu'une conscience qui décide d'en tuer une autre puisse être désinvoltée. **Le projet de loi actuellement débattu prévoit du reste que trois médecins se concertent pour prendre une décision, et on peut imaginer la collégialité comme une bonne parade à la désinvolture.** Le problème, c'est que les hésitations et les affres des consciences risquent d'être un peu vite dépassées par l'encouragement de la loi.

Ce contre quoi mettent en garde les signataires de la tribune...

En effet. **Pour Kant, le mal vient de l'exception** : nous mentons « à chaque fois juste pour une fois » et pour la dernière fois. **Si, en grammaire, l'exception confirme la règle, ce n'est pas vrai en matière de morale : prévoir des exceptions à des interdits fondamentaux, c'est courir le risque d'oublier l'ampleur de la transgression en jeu.**

Et puis se pose un autre problème. **Le droit à « l'aide à mourir » dont parlent les partisans du projet de loi n'est pas un droit-liberté mais un droit-créance, pas un « droit de » mais un « droit à » qui suppose en regard un devoir : celui du soignant à qui revient le geste de donner la mort. Que fait-on de sa position à lui ?** Je m'attriste, une nouvelle fois, de constater que, dans ces débats, on résume souvent le problème à l'affrontement de deux postures caricaturales : d'un côté, le progressiste délesté du poids du passé, la tête haute et le regard clair ; de l'autre, le réactionnaire chagrin, obtus, qui refuserait l'euthanasie comme son aïeul refusait la transfusion. Le débat est trop sérieux pour être ainsi traité : **il faut revenir aux ambivalences, partir d'elles. Prenez La Fontaine. Il a écrit trois fables sur la mort... qui aboutissent à des idées opposées. Dans *La Mort et le Mourant*, il écrit : « La Mort avait raison. Je voudrais qu'à cet âge/On sortît de la vie comme on sort d'un banquet/Remerciant son hôte, et qu'on fit son paquet. » Mais, dans *La Mort et le Bûcheron* : « Le trépas vient tout guérir/Mais ne bougeons d'où nous sommes/Plutôt souffrir que périr/C'est la devise des hommes. »**

Quel parti prendre, alors ?

Chez les militants de l'Association pour le droit de mourir dans la dignité (ADMD), je sens une obsession de la maîtrise qui n'est pas sans contenir une certaine anthropologie : j'ai tout de même le sentiment qu'on fomente ici l'idée selon laquelle perdre sa dignité posturale reviendrait à perdre sa dignité ontologique. Le grand argument est de dire : « Je ne parle que pour moi, si certains peuvent supporter de telles conditions, c'est très bien ainsi. » Sauf que, comme le dit Sartre, choisir pour soi, c'est choisir pour l'humanité : tout choix de ce qu'est d'être un homme engage l'humanité entière.

À l'inverse, le dogmatisme de certains opposants à l'euthanasie me chagrine, car ils ne sont pas assez attentifs au sentiment d'indignité.

Je maintiens, pour ma part, que l'ontologique doit passer avant le postural. Mais celui-ci doit être l'objet de notre vigilance. Par ailleurs peut m'inquiéter un certain désir contemporain de supprimer toute souffrance, toute angoisse. **L'angoisse métaphysique, cette morsure que le néant fait à notre âme, doit-elle être pathologisée ? Est-elle forcément le signe d'un dysfonctionnement ? Il est des angoisses qui font partie de l'humanité. Sont-elles l'affaire de la médecine et du droit ? Tout homme s'inquiète de sa légitimité d'être au monde, tout**

homme oscille, durant sa vie, entre le sentiment que l'existence est un cadeau et celui qu'elle est un fardeau... et tout homme a besoin des autres en ces matières-là. Une société de la performance comme la nôtre semble dire à l'homme que sa légitimité à être au monde ne tient qu'à lui-même, tenant tout entière à sa puissance, son adaptabilité, sa rapidité, sa beauté, et contient en puissance une disqualification des êtres vieux, vulnérables, lents, fatigués. Je ne soupçonne pas les militants de l'ADMD d'être des apôtres des seules valeurs de performance, bien sûr, mais je crains qu'ils ne les transportent malgré eux, comme l'abeille le pollen.

L'historien Philippe Ariès a montré comment la mort s'était « ensauvagée » dans le monde contemporain : les mourants, comme les malades, les corps souffrants et faibles, ne font plus partie d'un paysage quotidien et familial. Est-ce aussi de cela qu'il est question ici ?

Je le crois, oui. Il est surprenant, d'ailleurs, que ce débat renaisse au moment où la pandémie nous a rappelés à notre commune fragilité. Ariès a bien montré quel poids avait la familiarité avec l'agonie. **C'est, au fond, la grande question : l'agonie a-t-elle un sens ?** Je comprends la raison pour laquelle on a voulu s'en débarrasser, je n'ignore pas quels effets pervers ont pu avoir les discours de l'Église sur la souffrance comme voie d'accès au salut. **Il est indigne de la dignité de l'homme de laisser un mourant souffrir sans le soulager.** Pour autant, l'agonie elle-même doit-elle être éradiquée ? Pas forcément. L'agonie, comme combat (*agon*) des forces de vie et de mort, exprime ces oscillations infinies du cœur humain, entre force et fragilité, indépendance et dépendance – et, au fond, entre grandeur et misère, comme dit Pascal.